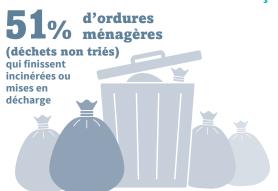
LE VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES QUE NOUS PRODUISONS EST BIEN TROP CONSÉQUENT, SACHANT QU'ON Y RETROUVE DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE COMPOSTÉS, RECYCLÉS **OU TOUT SIMPLEMENT ÉVITÉS. AUTOPSIE DE NOTRE POUBELLE.**

TOUJOURS TROP D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS PRODUITS PAR LES FRANÇAIS



de déchets triés pour être recyclés (emballages, papiers, verre, textiles...)



% de déchets apportés en déchèterie pour être recyclés en majorité



Les objectifs en France*

- -10 % de déchets ménagers en 2020 (par rapport à 2010)
- ▶ -50 % de déchets mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)
- ▶ **65** % des déchets orientés vers le recyclage en 2025
- *Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

DES « INTRUS » QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

Notre poubelle d'ordures ménagères contient :



Plus des 3/4 de son contenu n'y a pas sa place!



Triés dans les bacs ou points d'apport volontaire. ils sont recyclés en nouveaux produits.



Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisés en engrais et/ou en biogaz.

En ajoutant les mouchoirs et autres papiers souillés, on peut même monter à 33 %.



Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

- vêtements, linge et chaussures dans les bornes textiles,
- petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins,
- · médicaments à la pharmacie...

Trop de produits à usage unique



- couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés...;
- vaisselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes...);
- barquettes alimentaires de plats préparés :
- gadgets en plastique ;
- etc.

COMMENT FAIRE MIEUX?

Réduire tous les gaspillages, notamment le gaspillage alimentaire à l'origine de 10 % des déchets.

Consommer autrement : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...

Trier les papiers et les emballages pour qu'ils soient recyclés.

Trier les déchets verts et alimentaires pour les mettre dans son compost ou via une collecte séparée (obligation de généralisation du tri à la source d'ici décembre 2023).







POUR ALLER PLUS LOIN

Que faire de mes déchets : www.quefairedemesdechets.fr